



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers En exercice : 18 Présents : 15 Votants : 16</p>
<p>OBJET :</p> <p>LOCATIONS SALLE POLYVALENTE – TARIFS</p>

L'an Deux Mille Vingt-Trois, le jeudi 9 novembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H 00
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 octobre 2023

PRESENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M BOUCHEREAU F., M DUGUÉ V., Mme JOLIVET C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.,

EXCUSES : M AMOSSÉ M., Mme FONTENEAU C., Mme PASQUEREAU C.,

Secrétaire de séance : Mme CLÉRO Valérie

Le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente à partir du 1^{er} janvier 2024 ci-après :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
SALLE JOURNEE + SALLE DE CONVIVIALITE	400	500
SALLE VIN D'HONNEUR	180	200
CUISINE	120	150
ESPACE DE CONVIVIALITE	120	150
PACK 3 SALLES (CUISINE-SALLE-ESPACE DE CONVIVIALITE)	450	550
PACK 3 SALLES 2 JOURS	650	800

	TARIFS ASSOCIATIONS COMMUNALES		TARIFS ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
	LUCRATIF	NON LUCRATIF	
SALLE JOURNEE + SALLE DE CONVIVIALITE	120	0	180
CUISINE	40	0	60
ESPACE DE CONVIVIALITE	40	0	60
PACK 3 SALLES (CUISINE – SALLE – ESPACE DE CONVIVIALITE)	150	0	210
PACK 3 SALLES 2 JOURS	225	0	315

- Gratuité pour** :
- Les activités ou manifestations organisées par la Municipalité,
 - Etablissements scolaires et associations communales pour réunions ou assemblées générales (avec micro) et activités à but non lucratif.
 - Etablissements scolaires, association de parents d'élèves, Association Croc Loisirs et association de gestion du restaurant scolaire pour une manifestation une fois par an
 - Les assemblées générales des associations intercommunales une fois par mandat

- REGLEMENT : 50 % DU COUT DE LOCATION A LA RESERVATION
- PAIEMENT DU SOLDE DE LOCATION A LA REMISE DES CLES.
- CAUTION DE 1 000 € A LA REMISE DES CLES
- REMISE DES CLES LE MATIN A 9 HEURES
- VERRES CASSES : 1,60 €
- AUTRES LOCATIONS : 3 € LA TABLE – 1 € LA CHAISE

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 14 NOV. 2023

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le : 16 NOV. 2023

Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus,



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'LE MAIRE DE LA REGRIPIERE' and '16 NOV 2023'.

LE MAIRE,
Pascal EVIN



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Mairie de la Regrippière' and '16 NOV 2023'.